



Ciments Lafarge

Les salariés ont obtenu un accord

A l'issue d'un Comité Central d'entreprise extraordinaire, « la direction s'est engagée à maintenir une activité sur le site pour 35 salariés le temps de retrouver un repreneur, 5 salariés partiront en retraite et la direction du groupe s'est engagée à reclasser les 34 autres sur d'autres sites, avec de grosses mesures d'accompagnement » a précisé la CGT, syndicat majoritaire du groupe Lafarge.

Les 12 salariés en grève de la faim ont décidé de mettre fin à leur mouvement.

www.sitecommunistes.org